

MESSAGE

Séance du Conseil général du 21 mai 2025

Réponses aux interventions du Conseil général



Lors de la séance du 15 mai 2024, et par le biais de Mme Marie Levrat, le Groupe PS – Les Verts pose la question suivante :

Chemin sécurisé pour les enfants qui viennent du Dally :

On a actuellement le trottoir des Combes qui prend du retard suite à certaines oppositions et à certaines démarches qui doivent être effectuées. On a toujours les enfants du Dally qui doivent longer des routes qui, pour certaines, sont assez dangereuses. Certains parents doivent même les accompagner à pied parce qu'ils considèrent que la route depuis le Dally jusqu'à l'école est trop dangereuse.

J'aimerais savoir si le Conseil communal avait réfléchi à d'autres alternatives ou comptait envisager, par exemple, le tracé qui traverserait le Dally pour aller à la Route des Combes, ensuite une passerelle qui passerait sur le Russon et qui amènerait dans le pré pour arriver au petit rond-point et ensuite aller à l'école. Il faut savoir que dans ce pré-là, sauf erreur, il y a en partie en tout cas une servitude existante. J'aimerais donc savoir si vous avez étudié cette alternative au trottoir des Combes qui prend beaucoup de retard.

Réponse :

Nous avons étudié une variante qui proposait d'enjamber le Russon et un plan de situation avait été proposé le 25 juin 2020 par le bureau Sabert. 2 passerelles étaient même prévues : une en face de l'accès au quartier de Chantemerle avec la liaison existante au Dally et une au niveau de la PPE de la Dola, le but étant de créer un cheminement le long du Russon à l'image du sentier le long de la Sionge à Riaz.

Malheureusement, cette variante présentait également des restrictions qui nous ont obligés à l'abandonner. La distance minimale entre le ruisseau et le sentier doit être au minimum de 12 mètres et aujourd'hui, avec l'application de l'espace réservé aux eaux, il faudrait encore ajouter 4 mètres de plus. Cela représentait une emprise de 1'400m² sur le pré agricole, surface qu'on peut facilement tripler en comptant l'espace "perdu" entre ce chemin et la bordure de la forêt.

Cette variante ne résolvait pas non plus le problème du cheminement des habitants de la Route des Combes hors de la Dola, qui devrait cheminer sur la route afin d'atteindre les passerelles.

De plus, la connexion à la Route des Colombettes nous obligeait à refaire une traversée de la chaussée, soit au niveau de "Vers la Scie", soit au carrefour déjà assez sensible avec la Rue des Ecoles.

Actuellement, afin d'améliorer la sécurité des usagers, la mise en zone 30 de la Route des Combes est en examen au Canton et le projet du trottoir a été intégré au PA5 afin de bénéficier de subventions fédérales.

Lors de la séance du 15 mai 2024, et par le biais de M. Jonas Ottiger, le Groupe PS – Les Verts pose la question suivante :

Soutien aux promeneurs qui souhaitent apprécier notre belle campagne en toute tranquillité et sécurité :

Il y a de jolis chemins dans les alentours de la commune, mais il faut reconnaître qu'ils ne sont pas toujours bien connectés les uns aux autres et qu'il est difficile de prolonger les promenades sans se retrouver sur une route à trafic à un moment ou l'autre. J'aimerais savoir si la Commune a l'intention de valoriser certaines servitudes existantes qui permettraient de faire ces liaisons. Je pense notamment au secteur de l'Adrey, où une servitude permettrait de faire la jonction du Sentier des Sorcières depuis la Route des Portes jusqu'au ruisseau de Cierne-Bon, ce qui permettrait d'éviter la seule partie du sentier qui emprunte une route relativement fréquentée, ce qui fait une grosse différence quand on est avec des enfants par exemple. Il suffirait d'un sentier en copeaux pour marquer le passage à un endroit qui gêne le moins les activités agricoles. On a entendu la position de la Commission d'Aménagement sur ce sujet, mais on aimerait aussi entendre la position du Conseil communal.

Réponse :

Dans le cadre des travaux de la Route de l'Adrey, le Conseil communal a pris en compte les éléments en lien avec la problématique soulevée.

Il est prévu d'aménager un chemin de passage pour les piétons à l'emplacement où le sentier des sorcières passe actuellement sur la route.

Cette solution permettra aux promeneurs de cheminer de manière plus sûre dans le secteur.